dimanche Ouest-France
11 mai 2014

Une victoire sans contestation

Bouguenais - Saint-Malo : 35-26. Malgré la motivation des Malouins, Bouguenais a su prendre l'ascendant sur son adversaire.

Bruno Lebeau

Ludovic Failler

Aurélien Lebris a effectué une très belle partie hier soir.

C'était le dernier match de la saison à Bélians pour les Bouguenaisiens, avant l'épilogue samedi prochain à Rouen, nouveau bail en N2 en poche. « **Je suis très satisfait d'avoir gagné à domicile devant beaucoup de monde**... », dira à la fin Alan Albert, leur coach. Du monde... et du beau monde : c'est Alberto Entrerrios, joueur du « H », qui avait donné le coup d'envoi.

Pour Saint-Malo, c'était quitte ou double pour le maintien, et c'est loupé. « **Il fallait gagner les deux derniers matchs pour espérer, mais c'est avant que ça s'est joué. C'est dur. On fait un bon début de match et puis ensuite on perd beaucoup de ballons** », expliquera dépité Mirko Perisic, coach des Malouins.

De fait, ces derniers ont dominé le quart d'heure initial, exactement jusqu'à la 14' (5-6), après avoir mené 3-6 (10'). Ils eurent alors un 1er trou d'air de la 10'à la 18', encaissant un 6-1, pour faire 9-7 (18'). Dans les 5 dernières minutes de la 1re mi-temps, le CJB se dotera d'un petit pécule (15-10, 30') avant de goûter aux citrons, dédicaces d'Alberto en prime !

Boulaire démarrera la 2e période sur les chapeaux de roue : en 1' 30", il scorera 3 fois (18-10, 32') ; on passera à 24-15 (10') puis 31-18 (50', plus 13, dernier plus gros écart). Chapelière et Lhommède avaient sévi aussi (10 buts à eux deux en 2e mi-temps). Les locaux relâcheront la pression dans les 10 dernières minutes, permettant aux visiteurs de revenir à moins 9. Maigre consolation. « **Mes joueurs ont respecté les consignes : bien défendre et bien monter les ballons** », concluera le coach vainqueur.

BOUGUENAIS - SAINT-MALO : 35-26 (15-10).
Arbitres : Mme Trouvé et M. Delchev.

BOUGUENAIS : Bex (2), Chapelière (8), Le Boulaire (7), Perraud (1), Bonhour (5), Ropartz (3 arrêts), Laget (1), Le Bris (4), Bonneau (3 arrêts), Lhommède (7), Martin (6 arrêts).
SAINT-MALO : Tachet, Ellien (2), Ouali, Joumel (2), Mons, Le Cann (7), Le Gall (10), Mouton (3), Allain (2), Veyrat (17 arrêts), Derou.